

Proposition

n°3

LOGEMENT

BRISONS LA LOI DU GHETTO

Bon nombre d'organismes HLM sélectionnent les locataires en fonction de leurs origines et procèdent même à des fichages ethniques pour procéder à des « dosages » ou à des regroupement communautaires.

Ces pratiques discriminatoires perdurent du fait d'un sentiment d'impunité au regard du faible nombre de plaintes qui aboutissent à des sanctions significatives.

Pour un accès égalitaire au logement social, nous réclamons l'anonymisation des demandes de logement social.

**FAIRE DE L'ÉGALITÉ
UNE RÉALITÉ !**

FÉDÉRATION NATIONALE DES MAISONS DES POTES

16, Square Dunois 75013 Paris - 01.44.93.23.23

www.maisondespotes.fr



Pote à pote
LE MAGAZINE DES QUARTIERS